

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

RAPPORT FINANCIER

(Audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2019

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
RAPPORT FINANCIER
(Audité)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13

**CLOUTIER+LONGTIN** INC.

Société de comptable professionnel agréé

450, rue du Parc, Suite 113
Saint-Eustache, Québec J7R 7G6T. 450-472-2828 | T. 514-289-2888
F. 450-472-8668**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres

La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de La Fondation Québécoise pour les jeunes contrevenants et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018, de l'actif à court terme au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, et des actifs nets au 1er janvier 2019 et 31 décembre 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

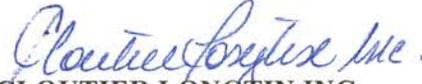
Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière:

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle:

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.


CLOUTIER LONGTIN INC.

Par Chantal Longtin, CPA auditrice, CA

Saint-Eustache, le 27 avril 2020

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

	2019 \$	2018 \$
PRODUITS		
Revenus de placements	124 140	64 200
Gain (perte) sur variations de valeur des placements	104 455	(55 518)
Revenus de location	64 895	63 985
Autres sources de financement (Note 8)	18 820	13 040
	312 310	85 707
FRAIS D'EXPLOITATION		
Bourses et prix (Note 10)	112 587	35 779
Salaires et charges sociales	74 535	75 290
Frais de gestion et d'administration	25 296	24 604
Soutien aux jeunes (Note 9)	12 662	13 283
Support aux activités	11 904	6 451
Taxes et permis	11 869	11 678
Services contractuels	10 080	10 080
Amortissement - bâtiment	7 320	3 708
Assurances	6 942	6 414
Honoraires professionnels	6 320	6 535
Télécommunications	5 139	5 087
Publicité et promotion	5 056	5 173
Loyer	2 692	2 915
Frais de déplacement	2 598	2 291
Frais de bureau	2 491	3 755
Frais de représentation	2 123	2 423
Assurance responsabilité	1 307	1 262
Formation et perfectionnement	350	673
Entretien et réparations	-	929
Frais bancaires	-	29
	301 271	218 359
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 039	(132 652)



LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	9 329	20 316
Placements (Note 3)	1 031 019	1 010 253
Débiteurs (Note 4)	10 590	4 370
Frais payés d'avance	4 078	6 085
	1 055 016	1 041 024
PLACEMENTS (Note 3)	1 477 090	1 489 422
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DESTINÉES À LA LOCATION) (Note 5)	350 036	248 998
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIFS	2 500	2 500
TOTAL DE L'ACTIF	2 884 642	2 781 944

PASSIF

PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (Note 6)	98 324	31 665
Apports reportés (Note 7)	25 000	-
TOTAL DU PASSIF	123 324	31 665

ACTIF NET

Projets novateurs	83 649	180 236
Investi en immobilisations	350 036	248 998
Actif net non affecté	2 327 633	2 321 045
TOTAL DE L'ACTIF NET	2 761 318	2 750 279
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	2 884 642	2 781 944

AU NOM DU CONSEIL

Administrateur

Administrateur

 Voir les notes afférentes
aux états financiers

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

	Projets novateurs	Investi en Immobilisations	Actif net non affecté	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	180 236	248 998	2 321 045	2 750 279	2 882 931
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(96 587)	(7 320)	114 946	11 039	(132 652)
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS	-	108 358	(108 358)	-	-
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	83 649	350 036	2 327 633	2 761 318	2 750 279



Cloutier+Longtin inc.
Société de comptable professionnel agréé

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

	2019 \$	2018 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	11 039	(132 652)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement - immobilisations corporelles (destinées à la location)	7 320	3 708
Perte (gain) sur variation de valeur	(104 455)	55 518
	(86 096)	(73 426)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(6 220)	529
Frais payés d'avance	2 007	2 362
Créditeurs	66 659	18 015
Apports reportés	25 000	-
	87 446	20 906
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 350	(52 520)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements	(8 434)	110 337
Acquisition - immobilisations corporelles (destinées à la location)	(108 358)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(12 337)	54 819
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(10 987)	2 299
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	20 316	18 017
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	9 329	20 316

La trésorerie et équivalent de trésorerie se composent de l'encaisse.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La Fondation a été constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 28 décembre 1979. La Fondation est un organisme de bienfaisance et, à ce titre, il est exempté de l'impôt sur le revenu. Les activités de l'organisme consistent à offrir tous genres de services d'aide, de support, d'information, d'orientation, d'éducation et d'animation aux personnes souffrant ou ayant souffert de déficiences physiques, psychologiques, psychosociales ou familiales, et spécialement auprès des jeunes contrevenants recevant ou ayant reçu des services des Centres de réadaptation du Québec.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes à but non lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à l'actif, au passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations et l'évaluation des actifs financiers.

Immobilisations corporelles (destinées à la location)

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire sur 60 ans.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2019
(Audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Impôts sur les bénéfices

La fondation est un organisme sans but lucratif qui est exonéré d'impôts sur le bénéfice.

Instruments financiers

i) Évaluation des instruments

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements en obligations qui ont été désignés pour être évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs, à l'exception des sommes à recevoir du gouvernement, et des placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à payer au gouvernement.

Les actifs financiers de l'organisme évalués à la juste valeur se composent des placements.

ii) Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Aucun actif financier n'a été déprécié cette année.

Comptabilisation des produits - apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Comptabilisation des produits - autres

Les produits de location, d'événements et de ventes de billets sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou lorsque l'événement a eu lieu.

Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

3. PLACEMENTS

	2019 \$	2018 \$
Encaisse chez le courtier	297 931	334 954
Obligation portant intérêts à un taux de 1,75% à 3,8%, échéant entre juin 2021 et septembre 2029	658 121	593 954
Fonds communs d'investissement		
Obligations corporatives, coût de 810 234 \$ (909 627 \$ en 2018)	818 969	895 469
Actions canadiennes, coût de 194 524 \$ (274 810 \$ en 2018)	209 351	258 223
Actions américaines, coût de 172 420 \$ (222 201 \$ en 2018)	255 933	266 824
Actions étrangères, coût de 66 904 \$ (120 636 \$ en 2018)	105 000	150 251
Fonds communs, coût de 172 164\$ (0 \$ en 2018)	162 804	-
	2 508 109	2 499 675
Placements échéant au cours du prochain exercice	1 031 019	1 010 253
	1 477 090	1 489 422

4. DÉBITEURS

	2019 \$	2018 \$
Sommes à recevoir du gouvernement	8 553	2 536
Intérêts à recevoir	2 037	1 834
	10 590	4 370

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (DESTINÉES À LA LOCATION)

	2019 \$		2018 \$	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrains	115 448	-	115 448	115 448
Bâtiments	330 848	96 260	234 588	133 550
	446 296	96 260	350 036	248 998

L'évaluation municipale des terrains et bâtiments est de 1 181 000 \$ pour les 2 immeubles.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

6. CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Comptes fournisseurs	94 637	28 058
Salaires et vacances à payer	1 381	1 661
Sommes à payer aux gouvernements	2 306	1 946
	98 324	31 665

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports non dépensés au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges du projet "Implantation du Guide clinique d'évaluation du risque à court terme et de la traitabilité" dans les sept régions du Québec pour les exercices subséquents.

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	-
Montants reçus au cours de l'exercice	25 000	-
Montants constatés au titre de produits de l'exercice	-	-
	25 000	-

8. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

	2019	2018
	\$	\$
Tirage-voyage	9 815	11 390
Dons	9 005	1 650
	18 820	13 040

9. SOUTIEN AUX JEUNES

	2019	2018
	\$	\$
Support individualisé aux jeunes	12 662	13 283
	12 662	13 283

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

10. BOURSES ET PRIX

	2019	2018
	\$	\$
Bourse-Marie-Anne Bouchard	750	750
Bourse d'études - Ruby Cormier	8 250	-
Prix Gilles Roussel	5 000	5 000
Prix Raymond Gingras	2 000	1 000
Bourse Bruno Cormier	-	5 000
Projets novateurs	96 587	24 029
	112 587	35 779

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fondation a rémunéré une société appartenant à un administrateur pour la gestion de la Fondation pour une somme de 5 200 \$ plus taxes (5 200 \$ plus taxes en 2018).

La Fondation a rémunéré un administrateur pour la tenue de livres de la Fondation pour une somme de 10 080 \$.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Les administrateurs considèrent que ces opérations sont conclues aux mêmes conditions que les opérations courantes avec des tiers non apparentés.

12. RISQUES FINANCIERS

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs. En ce qui concerne les sommes à recevoir du gouvernement, les demandes ont été faites et les obligations de la fondation sont respectées; pour les intérêts à recevoir, cela provient des placements en obligations qui sont des titres gouvernementaux. La fondation évalue que son risque de crédit est faible.

Risque de prix autres

Le risque de prix autre associé aux placements est réduit au minimum car la Fondation atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en investissant dans le secteur financier canadien.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

(Audité)

12. RISQUES FINANCIERS (Suite)**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses placements à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et les instruments à taux d'intérêt variables assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie. Toutefois, le risque sur les placements est réduit au minimum, puisque la majorité de ces actifs étant investis dans des titres gouvernementaux et des certificats d'épargne à terme.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Il provient notamment du délai éventuel de réalisation de la juste valeur des placements. La Fondation gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie, en détenant des actifs qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.